



MRS et Pack de démarrage : C'est reparti !!

Déclaration du SNU

« Après une période de confinement très brutal, durant laquelle les agents de Pôle Emploi ont fait la preuve de leurs capacités d'adaptation très rapide à une situation exceptionnelle de travail à distance,

Après une période progressive de dé-confinement en plusieurs étapes qui, à chaque fois, a nécessité en permanence l'ajustement des activités des agents aux contraintes sanitaires très lourdes,

Le redémarrage de l'activité MRS et la reprise du déploiement « Pack de démarrage » vont de nouveau solliciter les agents et impacter les organisations des agences.

Si l'activité MRS est une vraie plus-value pour nos usagers et doit reprendre, les élus SNU s'interrogent sur l'urgence à poursuivre le déploiement du « Pack de démarrage ». Celui-ci, dans un contexte économique très incertain, déjà chronophage et exigeant dans sa méthodologie d'animation, va en plus, nécessiter une vigilance accrue d'un point de vue sanitaire.

Le SNU n'a de cesse d'alerter sur la charge mentale et physique pesant sur les agents du fait des contraintes sanitaires nécessaires et incontournables. La Direction répond par une modification du Règlement Intérieur qui menace chaque agent de sanctions disciplinaires, alors que pour le SNU, le point d'équilibre n'est toujours pas trouvé entre la nécessaire reprise de nos activités de Service Public et leurs ajustements aux contraintes sanitaires. »

Pack de Démarrage

La reprise du dispositif à compter du 03.08.20 ne concerne que l'agence Angers Europe, agence pilote en PDLL. Il ne s'agit donc pas, pour l'instant, d'un déploiement ou d'une généralisation. Selon la Direction Régionale, « les collègues ont hâte de reprendre ce dispositif ! »
(sic !)

MRS Reprise au 03.08.20 sur différents métiers

« évaluables » dans des cadres sanitaires spécifiques et stricts pour chaque métier. Une reprise mais pas à n'importe quel prix ! Le SNU insiste sur une planification qui prenne en compte les protocoles sanitaires et respecte la jauge lors des arrivées en zone d'accueil.

Port du masque obligatoire ! Oui mais *

Face aux désagréments générés par les masques fournis aux agents, la Direction Générale autorise le masque personnel en agence.

* Pour le SNU : Ne serait-ce pas aussi une source d'économie ?



Ensemble, plus forts

Le syndicat qui a du mordant !



Le SNU